



CONNEXION. COLLABORATION. PROSPÉRITÉ.

# STRATÉGIE EN MATIÈRE DE PARTENARIATS ET D'INNOVATION



Conseil de recherches en sciences  
naturelles et en génie du Canada

Natural Sciences and Engineering  
Research Council of Canada

Canada 

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)  
350, rue Albert, Ottawa (Ontario) Canada K1A 1H5  
[www.nserc-crsng.gc.ca](http://www.nserc-crsng.gc.ca)

Available in English

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2009)  
N° de cat. NS3-45/2009F-PDF  
ISBN 978-1-100-93152-4

# Table des matières

2	<b>Message de la présidente du CRSNG</b>
3	<b>Message du président du Comité consultatif chargé de la Stratégie en matière de partenariats et d'innovation</b>
4	<b>Sommaire</b>
7	<b>1. Introduction</b>
9	<b>2. Thèmes, objectifs et mesures stratégiques</b>
	2.1 Établir des relations durables
	2.2 Améliorer l'accès aux capacités
	2.3 Établir des liens entre les gens et les compétences
	2.4 Se concentrer sur les priorités nationales
16	<b>3. Plan d'action immédiat et à court terme</b>
18	<b>4. Conclusion</b>
19	<b>5. Pour plus de renseignements</b>
20	<b>Annexe 1 : Comité consultatif chargé de la Stratégie en matière de partenariats et d'innovation</b>

# Message de la présidente du CRSNG

La Stratégie en matière de partenariats et d'innovation (SPI) du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) est un plan d'action visant à accroître les avantages que tire le Canada de ses investissements en recherche et développement (R et D). Il y a au Canada un système de sciences et d'innovation complexe, riche et dynamique. Le défi est de l'exploiter pleinement afin de réaliser le principal objectif de la stratégie en matière de sciences et de technologie (S et T) du gouvernement du Canada, intitulée *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*.

Au cours de la dernière décennie, de nombreuses études, notamment deux excellents rapports récents – *L'état des lieux en 2008* du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (mai 2009) et *Innovation et stratégies d'entreprise : pourquoi le Canada n'est pas à la hauteur* du Conseil des académies canadiennes (avril 2009) – ont révélé le retard qu'accuse le Canada en matière d'innovation et présenté des preuves concluantes sur la nécessité de passer à l'action.

Selon moi, il n'existe aucune solution unique ou miracle qui permettra au Canada de prendre la tête de la course mondiale aux sciences et à l'innovation. Il faut plutôt que tous les intervenants clés du système de sciences et d'innovation du Canada déploient un effort concerté pour en *améliorer le rendement*, tant en jouant leur rôle distinct qu'en établissant des relations synergiques et souples.

Depuis sa création, le CRSNG s'est employé à renforcer les capacités du système de recherche postsecondaire du Canada et à faire le lien entre ces capacités et les entreprises. De fait, il est l'un des plus importants organismes subventionnaires canadiens de partenariats publics-privés en R et D. Cependant, dans le marché mondial hautement concurrentiel d'aujourd'hui, il est impératif qu'il renouvelle constamment sa stratégie afin d'en assurer l'actualité et le dynamisme. Au cours des derniers mois, le CRSNG a tenu des consultations dans l'ensemble du pays auprès de centaines de représentants de l'industrie, du gouvernement et des établissements d'enseignement postsecondaire. Il a aussi mis sur pied un comité consultatif formé de chefs de file de ces secteurs, qui était chargé de l'aider à élaborer une stratégie en matière de partenariats et d'innovation qui répond aux besoins actuels et qui lui permet de contribuer à l'évolution du milieu de l'innovation au Canada.

Au nom du CRSNG, je remercie sincèrement les membres du Comité consultatif chargé de la Stratégie en matière de partenariats et d'innovation pour leur excellent travail. Grâce à leur vision et à leurs recommandations inspirées, le CRSNG est prêt à passer à l'action et à faire ce qu'il fait de mieux : jeter des ponts durables entre l'industrie et le milieu postsecondaire; supprimer les obstacles inutiles qui ralentissent le processus d'innovation; et atteindre le summum de l'excellence dans des domaines cruciaux pour le bien-être du Canada.

**Suzanne Fortier, présidente**  
Conseil de recherches en sciences naturelles  
et en génie du Canada (CRSNG)

# Message du président du Comité consultatif chargé de la Stratégie en matière de partenariats et d'innovation

À titre de président du Comité consultatif chargé de la Stratégie en matière de partenariats et d'innovation (SPI), j'ai eu l'honneur, au cours de la dernière année, d'entendre les points de vue de centaines de représentants dévoués et convaincus d'entreprises et du milieu postsecondaire du Canada.

Le Canada possède un abondant capital humain – il a la chance d'abriter l'un des milieux de la recherche postsecondaire les plus avancés du monde. Il abrite aussi des entreprises et un secteur industriel fructueux et productifs qui créent de la richesse et favorisent la prospérité pour les citoyens du pays.

Le Comité consultatif chargé de la Stratégie en matière de partenariats et d'innovation avait le mandat de trouver des moyens de maximiser les débouchés qui résultent de la collaboration entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire afin de résoudre des problèmes difficiles. Grâce aux partenariats qui réunissent les capacités créatrices, les compétences et les ressources collectives de ces deux secteurs, les défis peuvent être transformés en possibilités en vue de bâtir l'économie canadienne.

Les membres du Comité consultatif ont investi beaucoup de temps et d'efforts dans le processus de consultation. Je les remercie sincèrement pour leur engagement. Leurs travaux ont abouti à l'élaboration d'un plan judicieux – la présente stratégie – qui propose des recommandations pratiques, concrètes et réalisables. Le CRSNG s'emploiera maintenant à les mettre en œuvre.

Grâce aux travaux du Comité et du CRSNG, les entreprises et l'industrie canadiennes auront accès plus que jamais à l'immense potentiel du milieu canadien de la recherche. Je suis certain que notre pays y gagnera en prospérité et en qualité de vie.

**Daniel Muzyka, président**  
Comité consultatif chargé de la Stratégie  
en matière de partenariats et d'innovation

## Sommaire

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) est l'un des plus importants organismes subventionnaires canadiens de partenariats publics-privés en R et D; ses investissements annuels dans ce domaine se chiffrent à plus de 310 millions de dollars. Il collabore avec un bon nombre des plus importantes entreprises qui effectuent de la R et D au Canada (65 des 100 principales entreprises qui investissent dans la R et D) et attire environ 140 millions de dollars de l'industrie sous forme de contributions en espèces et en nature.

Actuellement, seulement 7 p. 100 des quelque 20 000 entreprises canadiennes qui réalisent des activités de R et D ont établi un partenariat avec le CRSNG, ce qui représente une occasion remarquable de tirer parti de l'expérience en partenariats entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire et d'accroître la portée et l'incidence de la collaboration en milieu industriel. La stratégie en quatre volets vise à plus de doubler le nombre d'entreprises qui participeront aux programmes du CRSNG axés sur l'innovation au cours des cinq prochaines années.

Cette initiative est le fruit d'une année de discussions axées sur l'innovation et les partenariats dans l'industrie et auxquelles ont participé des centaines de représentants de l'industrie, du milieu postsecondaire et du gouvernement. Un comité d'experts formé de représentants de ces secteurs a orienté l'élaboration de la stratégie.

Les consultations ont permis de cerner des obstacles et des défis auxquels sont confrontés les entreprises et les établissements d'enseignement postsecondaire lorsqu'ils tentent d'entrer en contact, d'établir des partenariats et de collaborer efficacement. Les approches et les mesures proposées dans la SPI représentent des solutions pour surmonter ces obstacles.

# Plan d'action axé sur les solutions

La SPI comporte les quatre volets ci-dessous.

## 1. Établir des relations durables

Les entreprises ont besoin d'aide pour trouver les capacités en recherche dans les établissements d'enseignement postsecondaire qui sont pertinentes pour elles, ainsi que pour établir des relations et élaborer des projets de recherche concertée. De concert avec ses partenaires du milieu postsecondaire et du secteur public, le CRSNG jouera un rôle plus important pour favoriser l'établissement de telles relations et de fondements solides pour les futures collaborations.

Il prendra particulièrement les mesures suivantes :

- > axer le mandat des cinq bureaux régionaux sur l'établissement de partenariats entre l'industrie et le milieu postsecondaire;
- > créer des occasions pour les chercheurs et leur établissement de faire valoir leurs capacités aux entreprises et appuyer les activités à cet égard;
- > favoriser les échanges entre les professionnels des milieux industriel et postsecondaire;
- > fournir des forums qui permettront aux entreprises et aux chercheurs de cerner des défis de recherche et d'élaborer des partenariats visant à résoudre des problèmes;
- > faire mieux connaître à l'industrie les avantages des collaborations avec le milieu postsecondaire.

## 2. Améliorer l'accès aux capacités

Il existe d'importantes différences entre les établissements d'enseignement postsecondaire et l'industrie dans la façon de réaliser et d'exploiter les travaux de recherche. Les questions liées à la propriété intellectuelle, à la gestion des projets et à l'intégration de la technologie freinent le processus d'innovation. Le CRSNG travaillera avec ses partenaires pour aplanir ces différences et améliorer l'accès à ses programmes.

Il prendra les mesures suivantes :

- > modifier ses politiques et ses programmes axés sur l'innovation afin d'en accroître l'accessibilité et la pertinence pour l'industrie, y compris effectuer une révision de sa politique sur la propriété intellectuelle afin de la rendre plus souple;
- > appuyer les études de marché tôt dans le processus de développement technologique;
- > appuyer les coûts de gestion de projet afin de faciliter la diffusion des résultats;
- > donner aux petites et moyennes entreprises (PME) la possibilité de tirer davantage parti des programmes de subventions de partenariats du CRSNG;
- > mettre en place dans les établissements d'enseignement postsecondaire un réseau de centres axés sur l'industrie qui favoriseront une plus grande participation des PME;
- > améliorer la commercialisation fructueuse des technologies issues des établissements d'enseignement postsecondaire.

### **3. Établir des liens entre les gens et les compétences**

L'industrie peut bénéficier de l'embauche de personnel hautement qualifié, car celui-ci contribuera au processus d'innovation, notamment à la progression des nouvelles technologies. Les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire au Canada possèdent de solides compétences techniques, mais ils doivent perfectionner leurs compétences non techniques (p. ex., en gestion de projet, en communications, en travail d'équipe) afin de rendre leur candidature plus intéressante pour l'industrie et d'accroître leurs possibilités d'emploi. Pour répondre aux besoins des entreprises et des établissements d'enseignement postsecondaire, le CRSNG a l'intention de prendre les mesures suivantes :

- > s'employer à placer davantage de candidats qualifiés au sein des PME canadiennes;
- > inciter davantage les entreprises innovatrices, particulièrement les petites entreprises, à faire participer des étudiants à leurs activités et à embaucher des diplômés (p. ex., faciliter l'embauche d'étudiants qui ont participé à des projets de partenariat);
- > appuyer le développement de compétences en innovation (compétences non techniques) dans le cadre de projets de recherche auxquels participent des entreprises qui travaillent avec des étudiants en sciences et en génie;
- > explorer les possibilités de créer un programme de bourses postdoctorales qui attirera au Canada les meilleurs chercheurs du monde.

### **4. Se concentrer sur les priorités nationales**

La part des investissements mondiaux en R et D du Canada est de 3 p. 100. Pour demeurer concurrentiel à l'échelle mondiale, il doit concentrer ses ressources sur les domaines prioritaires d'importance stratégique pour lui et les entreprises canadiennes et accroître l'expertise et le nombre de travailleurs talentueux dans ces domaines.

Le CRSNG appuiera des efforts d'envergure déployés par des groupes de chercheurs de pointe afin qu'ils saisissent des occasions exceptionnelles de proposer des solutions à certains des plus importants problèmes économiques, environnementaux et sociaux du Canada. L'approche sera souple, comme celle du Partenariat automobile du Canada lancé il n'y a pas longtemps. Le CRSNG travaillera avec les partenaires pour que les forces en recherche dans tous les secteurs au pays soient mises à contribution pour relever les défis et exploiter les possibilités qui se présentent à l'échelle nationale.

La SPI est un plan qui évoluera puisque le système d'innovation est dynamique et mondial. Au fur et à mesure de la mise en œuvre des mesures et de l'évolution de la situation, le CRSNG restera souple, préconisera l'apprentissage et l'amélioration continus et sera fidèle à sa mission qui vise à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs au profit de tous les Canadiens.

# 1. Introduction

Le Canada possède de solides assises pour ce qui est du personnel hautement qualifié et de la capacité de recherche de calibre mondial dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Il se classe au premier rang des pays du G7 et au sixième rang des 30 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour ce qui est du pourcentage des dépenses de R et D réalisée dans le secteur de l'enseignement supérieur par rapport au produit intérieur brut. Ensemble, les gouvernements et les établissements d'enseignement supérieur du Canada ont réalisé en 2007-2008 des travaux de R et D d'une valeur d'environ 12,6 milliards de dollars. Ces investissements ont aidé le Canada à conserver sa position de chef de file pour ce qui est de la R et D réalisée par le secteur public.

Toutefois, les investissements en R et D du secteur privé au Canada sont relativement faibles<sup>1</sup>, car ils sont faits par quelques très grandes entreprises. La collaboration est de plus en plus essentielle à l'innovation, et les entreprises canadiennes collaborent beaucoup moins que leurs homologues étrangers. De plus, le Canada accuse un retard en matière de productivité par rapport à d'autres pays importants, qui est dû en partie à son retard en innovation.

Le CRSNG est l'un des plus importants organismes subventionnaires canadiens de partenariats publics-privés en R et D, investissant plus de 310 millions de dollars chaque année pour permettre à l'industrie de travailler avec des chercheurs des établissements d'enseignement postsecondaire en vue de trouver des solutions à ses problèmes commerciaux, d'innover et de croître.

Par l'entremise de ses programmes de partenariats avec l'industrie, le CRSNG finance actuellement la formation de 10 000 étudiants, ainsi qu'un portefeuille actif de 2 000 projets réalisés par l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire. Ce financement est versé sous forme de bourses en milieu industriel, de subventions de projets ou de chaires industrielles ou est attribué à divers types de réseau (notamment les réseaux de centres d'excellence universitaires, les réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise et les centres d'excellence en commercialisation et en recherche). Ces programmes aident l'industrie à tirer davantage parti des capacités des établissements de recherche postsecondaire. Du même coup, les chercheurs ont accès aux importantes connaissances, à l'expérience et aux capacités de l'industrie.

Le CRSNG a un très bon rendement pour ce qui est de la collaboration avec un grand nombre des plus grandes sociétés qui réalisent des travaux de R et D au Canada (il travaille avec 65 des 100 plus importantes entreprises qui investissent dans la R et D). Il réussit aussi très bien à obtenir des contributions en espèces et en nature auprès de l'industrie dont la valeur excède 140 millions de dollars. Ces programmes aident les entreprises à exploiter les talents, les capacités et les inventions des universités et des collèges du Canada. Cependant, seulement 7 p. 100 des quelque 20 000 entreprises canadiennes qui réalisent des travaux de R et D ont actuellement recours à ces programmes.

Dans le but d'accroître la portée et l'incidence de ses programmes, le CRSNG a entrepris des consultations pendant un an afin de mieux comprendre comment l'industrie canadienne innove, sa perception de la collaboration, ainsi que les rôles des établissements d'enseignement postsecondaire et des organismes gouvernementaux dans l'innovation industrielle. Il a tenu aux quatre coins du pays des réunions auxquelles ont participé 230 représentants de l'industrie, 150 représentants du milieu postsecondaire et 30 hauts représentants de ministères et d'organismes fédéraux à vocation scientifique. Il a invité particulièrement les entreprises qui n'avaient jamais participé à ses programmes.

---

1 - OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques. Voir la figure 7, *Intensité des DIRDE dans les pays de l'OCDE, corrigée en fonction des variations de structure industrielle, du rapport du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation, L'état des lieux en 2008 (2009)*.

Ces consultations ont révélé que l'industrie a besoin d'un avantage concurrentiel pour accroître sa productivité et favoriser l'innovation et qu'elle veut obtenir cet avantage. Elles ont aussi révélé que les dirigeants des entreprises savent qu'il existe dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada un immense bassin de personnel hautement qualifié et des capacités en recherche de classe mondiale qui pourraient être exploitées. Mais il s'est avéré qu'il faut offrir davantage de possibilités à un plus grand nombre de segments de l'industrie, notamment les PME, pour tirer le maximum des capacités en R et D du système de recherche des universités et des collèges.

La SPI est la solution proposée par le CRSNG aux problèmes qu'ont cernés les entreprises, le gouvernement et les établissements d'enseignement postsecondaire au cours du processus de consultation. Un comité d'experts formé de représentants de l'industrie, des établissements d'enseignement postsecondaire et du gouvernement<sup>2</sup> a orienté l'élaboration de cette stratégie. En outre, le Conseil du CRSNG a joué un rôle actif dans l'orientation de la stratégie et approuvé le présent plan, précisant que celui-ci évoluera en fonction de l'évolution du milieu de l'innovation.

En outre, la SPI est basée sur des analyses et des rapports importants sur le rendement du Canada en matière d'innovation qui ont été publiés au cours des quelques dernières années, notamment les suivants :

- > le rapport du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation – *L'état des lieux en 2008* (2009);
- > le rapport du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence – *Foncer pour gagner* (2008);
- > la stratégie en matière de sciences et de technologie (S et T) du gouvernement du Canada – *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada* (2007);
- > le rapport du Conseil des académies canadiennes – *Innovation et stratégies d'entreprise : pourquoi le Canada n'est pas à la hauteur* (2009).

La SPI du CRSNG est un plan d'action visant à exploiter la R et D au profit d'une prospérité nationale durable. Ce plan audacieux a pour objectif d'accroître le rendement des investissements du gouvernement dans la recherche postsecondaire en augmentant les retombées, l'envergure et la portée des activités du CRSNG destinées à établir et à financer des partenariats entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire. Les approches et les mesures proposées dans la stratégie visent particulièrement à supprimer les obstacles actuels à une collaboration efficace entre l'industrie et le milieu postsecondaire, ainsi qu'à accroître le nombre et la diversité des entreprises qui sont en mesure d'exploiter les capacités en recherche postsecondaire. Dans le cadre de cette stratégie, le CRSNG continuera d'appuyer la recherche axée sur la découverte, car celle-ci est à la base de la capacité du Canada à générer des idées qui favoriseront la prospérité au cours des futures décennies.

---

2 - Voir l'annexe 1 pour consulter la liste des membres du Comité consultatif chargé de la Stratégie en matière de partenariats et d'innovation.

## 2. Thèmes, objectifs et mesures stratégiques

Quatre grands thèmes se sont dégagés des discussions tenues avec les représentants de l'industrie, du milieu postsecondaire et des ministères et organismes gouvernementaux. Ces thèmes constituent le fondement de la stratégie :

- 2.1 établir des relations durables;
- 2.2 améliorer l'accès aux capacités;
- 2.3 établir des liens entre les gens et les compétences;
- 2.4 se concentrer sur les priorités nationales.

Les thèmes représentent d'abord les questions à régler. Le comité d'experts a défini les objectifs de chaque thème en vue de régler les questions et proposé des mesures particulières et des approches possibles pour atteindre ces objectifs.

### 2.1 Établir des relations durables

Les représentants du milieu de la recherche postsecondaire et de l'industrie ont déclaré avoir besoin davantage de renseignements sur les capacités de l'autre secteur, ainsi que plus de possibilités d'établir des relations avant d'entreprendre des collaborations de recherche. Il est particulièrement difficile pour les PME d'établir des relations avec les chercheurs des établissements d'enseignement postsecondaire, et des initiatives spéciales sont requises à cette fin.

Voici les mesures proposées pour établir des relations durables :

- > **Rapprocher le milieu postsecondaire et l'industrie** : Supprimer les obstacles culturels qui existent entre les établissements d'enseignement postsecondaire et l'industrie en faisant mieux connaître et apprécier les motivations de chacun;
- > **Établir des relations** : Créer des occasions de lancer et de développer des partenariats de recherche entre les établissements d'enseignement postsecondaire et l'industrie.

### Approches et mesures

#### Rapprocher le milieu postsecondaire et l'industrie

Il faut donner aux gens de l'industrie et du milieu postsecondaire des occasions de connaître et de comprendre l'autre secteur. Les échanges professionnels qui leur permettront de travailler dans l'autre secteur favoriseront le foisonnement des idées et l'amélioration de la communication globale. Grâce à ces échanges, les étudiants et les professeurs auront accès à des entrepreneurs expérimentés et comprendront mieux le milieu des affaires et la commercialisation, ce qui multipliera et renforcera les projets de recherche réalisés par l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire.

#### Établir des relations

Il faut mettre en place des mécanismes efficaces qui réuniront les chercheurs et les entreprises dans le but de régler les problèmes. Les entreprises ont besoin d'aide pour trouver des chercheurs d'université ou de collègue, communiquer avec eux, établir des relations et élaborer des propositions de collaboration. Afin de jouer un rôle plus actif dans l'établissement de liens avec l'industrie, les établissements d'enseignement postsecondaire devront accroître leurs ressources humaines et financières, ce qui leur permettra d'établir plus facilement des relations entre les secteurs.

Voici les premières mesures immédiates que le CRSNG prendra pour exploiter les possibilités d'établir des relations durables :

- > axer le mandat de ses cinq bureaux régionaux sur l'établissement de partenariats entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire;
- > fournir des fonds pour payer les frais de déplacement des chercheurs afin d'aider à cerner des projets qui peuvent être entrepris en collaboration avec des entreprises;
- > offrir aux chercheurs des subventions *d'engagement partenarial* afin qu'ils réalisent des projets à court terme pour démontrer qu'ils sont capables de résoudre les problèmes des entreprises sans que celles-ci aient à fournir des fonds dès le début;
- > fournir des forums qui permettront aux entreprises et aux chercheurs de cerner des défis de recherche et d'élaborer des partenariats visant à résoudre des problèmes;
- > créer et diffuser un bulletin électronique qui fera connaître les retombées des projets de R et D qui appuient les partenariats entre les chercheurs des établissements d'enseignement postsecondaire et l'industrie.

À court terme, le CRSNG prévoit offrir un appui, sous forme de projet pilote, pour des catalyseurs de relations – des professionnels qui s'emploieront à établir des liens entre les chercheurs et les entreprises et à établir des collaborations. Il explorera aussi la possibilité de financer les échanges de professionnels entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire.

## 2.2 Améliorer l'accès aux capacités

Il existe un fossé culturel entre le milieu postsecondaire et l'industrie, en grande partie parce qu'ils ont des objectifs différents : les entreprises doivent maximiser les profits et protéger les résultats de la R et D, alors que les établissements d'enseignement postsecondaire tentent de créer de nouvelles connaissances et de les diffuser à grande échelle. Elles font donc les choses différemment : les entreprises doivent, en raison de pressions économiques, obtenir des résultats mesurables en matière d'innovation dans une période de quelques semaines, alors que les établissements d'enseignement postsecondaire peuvent explorer et échanger des idées pendant des périodes qui s'étendent sur plusieurs années. Les différences qui empêchent l'application des capacités en recherche des établissements d'enseignement postsecondaire se font davantage sentir dans les domaines de la propriété intellectuelle, de la gestion de projet et de l'intégration de la technologie. Améliorer l'accès aux programmes et aux politiques peut contribuer à surmonter ces obstacles à la collaboration entre l'industrie et le milieu postsecondaire, ainsi qu'à combler le fossé culturel. Tous les représentants de l'industrie, des établissements d'enseignement postsecondaire et du gouvernement ont souligné la gamme déroutante de programmes et d'initiatives qui peuvent appuyer des projets d'innovation.

Voici les mesures qui sont proposées pour améliorer l'accès aux capacités :

- > **Faciliter la gestion de la propriété intellectuelle** : Adopter pour la propriété intellectuelle des approches qui encouragent la collaboration et facilitent le transfert des résultats de la recherche;
- > **Augmenter le succès de la commercialisation** : Accroître le succès des (petites) entreprises qui exploitent des idées innovatrices, particulièrement celles qui viennent des universités et des collèges;
- > **Créer des partenariats distincts avec les PME** : Créer une plus grande capacité en innovation chez les PME en favorisant les partenariats entre les PME et les établissements d'enseignement postsecondaire, en créant une capacité au sein des PME et en permettant à ces dernières d'accéder plus facilement aux ressources des établissements d'enseignement postsecondaire;
- > **Intégrer la technologie** : Accroître la capacité de l'industrie de transformer les technologies et les idées en solutions commerciales;
- > **Lier la capacité en S et T au sein du gouvernement** : Encourager une plus grande collaboration entre les ministères et organismes fédéraux et provinciaux et créer un point d'accès unique pour l'industrie.

## Approches et mesures

### Faciliter la gestion de la propriété intellectuelle

Les entreprises souhaitent que la propriété intellectuelle soit gérée de façon cohérente, opportune et pertinente dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Pour ce faire, les membres du corps professoral, les étudiants, les bureaux chargés du transfert de la technologie et les représentants des entreprises doivent avoir de grandes connaissances dans ce domaine. La gestion efficace de la propriété intellectuelle repose sur la mise en place, dans les organismes, de politiques et de stratégies pertinentes qui facilitent les projets de R et D concertée. Les politiques devraient encourager l'innovation et faire en sorte que tous les composants de la collaboration soient appréciés, appuyés et efficacement communiqués (p. ex., la formation, les publications, la protection des renseignements confidentiels et de la propriété intellectuelle d'amont, ainsi que la divulgation des inventions). Le fait de baser la mesure du rendement non seulement sur l'octroi de licences et la divulgation, mais aussi sur la collaboration favorisera l'établissement de relations entre l'industrie et le milieu postsecondaire.

### Augmenter le succès de la commercialisation

De nombreuses lacunes menacent actuellement la survie des inventions et des entreprises qui entreprennent les premières étapes du développement technologique. Il faut mettre en place des structures appropriées pour que les inventions issues de la recherche postsecondaire financée par le gouvernement fédéral aient un maximum de retombées. Il faut prévoir des mécanismes et des stimulants pour encourager et appuyer la validation de principe et de la faisabilité technologique des résultats de la recherche universitaire. Dans de nombreux cas, la meilleure façon de commercialiser les découvertes est de faire appel à des entreprises existantes. Lorsqu'il n'existe pas d'entreprise en mesure de le faire, il peut être nécessaire de créer des entreprises dérivées. Les universités peuvent encourager la formation de telles entreprises en offrant à leurs chercheurs des stimulants et des plans de financement. Les scientifiques et les ingénieurs des établissements d'enseignement postsecondaire doivent acquérir une connaissance de base du processus de commercialisation afin de savoir comment faire avancer les résultats de la recherche. Les entrepreneurs ont besoin d'une aide technique, financière et en gestion, alors que les nouvelles entreprises ont besoin d'équipes de gestion expérimentées. Enfin, des fonds sont requis pour les activités de commercialisation et de gestion de projet.

### Créer des partenariats distincts avec les PME

Il faut accorder une attention spéciale aux partenariats établis entre les PME et les établissements d'enseignement postsecondaire. Il faut se demander si la modification des programmes existants permettra de répondre efficacement aux besoins des PME ou s'il vaut mieux mettre en place d'autres mécanismes, compte tenu des importantes difficultés structurales qui nuisent à la collaboration entre les PME et les établissements d'enseignement postsecondaire (projets qui durent des semaines et ressources limitées de l'industrie). Dans le cas des PME dont les besoins peuvent être comblés à l'aide des approches actuelles, le fait d'accroître l'influence de leurs contributions sur les programmes actuels du CRSNG leur donnera un meilleur accès aux ressources de la recherche postsecondaire.

### Intégrer la technologie

Il faut mettre en place au Canada des structures organisationnelles qui peuvent aider les entreprises à intégrer aux solutions les idées qui proviennent des universités et d'autres sources. On pourrait, par exemple, créer des centres ayant une masse critique et les ressources nécessaires pour aider les entreprises à intégrer une gamme de technologies et d'idées en vue d'exploiter un débouché commercial. En outre, ces centres pourraient contribuer à améliorer considérablement les résultats de la recherche universitaire afin qu'ils puissent être utilisés par l'industrie. Le nouveau modèle des centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) répondra à ce besoin. Les centres d'accès à la technologie pourront aussi le faire : ils donneront aux entreprises un accès aux capacités des collèges et des universités dans des délais et à l'aide d'approches qui conviennent aux PME. S'inspirant du fructueux modèle québécois des centres collégiaux pour le transfert de technologie, le CRSNG propose de mettre en place un réseau de centres d'accès à la technologie pour accroître considérablement le nombre d'entreprises canadiennes (particulièrement les PME) qui profitent des capacités en recherche des établissements d'enseignement postsecondaire.

## Lier la capacité en S et T au sein du gouvernement

Il existe dans les laboratoires fédéraux et provinciaux une importante capacité en S et T. En collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, le CRSNG doit promouvoir des mécanismes qui contribuent à la coordination des activités de S et T et de l'appui de ces activités, afin que le Canada tire le maximum d'avantages de ces atouts. Une mesure a déjà été prise à cet égard : la création de comités pivots régionaux fédéraux, auxquels participent des représentants des bureaux régionaux du CRSNG, du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI-CNRC), de la Banque de développement du Canada (BDC) et d'organismes régionaux. Le CRSNG collabore aussi avec Ressources naturelles Canada et FPIInnovations dans le domaine de la foresterie et avec Pêches et Océans Canada dans le domaine des pêches et de l'aquaculture.

Voici les premières mesures immédiates que le CRSNG prendra pour exploiter ces possibilités et simplifier l'accès au système de recherche postsecondaire :

- > il mettra en œuvre sa politique révisée sur la propriété intellectuelle afin de permettre aux entreprises de mieux utiliser les résultats de recherche prometteurs. En outre, il s'efforcera de communiquer des pratiques exemplaires aux établissements de recherche postsecondaire et de fournir des modèles de documents pour aider les entreprises, les chercheurs et les bureaux de transfert de la technologie à comprendre et à rédiger des accords de recherche postsecondaire;
- > il appuiera des études de marché pour les percées prometteuses en recherche, afin que les activités de R et D ciblent davantage les marchés qui offrent le plus de débouchés;
- > il considérera la gestion de projet comme une composante essentielle des projets de recherche et en fera une dépense admissible à ses subventions de partenariats, afin d'accroître les chances d'obtenir des résultats prisés dans le cadre des projets de recherche universitaire.

## Mesures qui feront l'objet d'une mise en œuvre énergique par le CRSNG

Le même thème revient souvent lorsqu'il est question du rythme de l'innovation dans les PME : elles réalisent des projets à court terme (en quelques semaines) qui sont progressifs et qui disposent de ressources limitées. Pour répondre aux besoins en innovation de ces entreprises, le CRSNG propose de mettre à l'essai des centres d'accès à la technologie. Ces centres seront normalement affiliés à l'établissement d'enseignement postsecondaire où il sera situé et offriront aux entreprises un accès aux membres du corps professoral, aux employés, aux étudiants et aux installations spécialisées de l'établissement.

Afin de supprimer en partie l'obstacle de la « vallée de la mort »<sup>3</sup> auquel de nombreuses inventions universitaires se heurtent, le CRSNG explorera, avec des représentants du PARI-CNRC et de la BDC, des stratégies qui pourront améliorer le succès de la commercialisation des inventions issues de la recherche postsecondaire.

Le CRSNG passera en revue ses programmes axés sur les partenariats afin de vérifier si leurs critères et leurs processus d'évaluation appuient adéquatement la création de partenariats entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire.

Le fait de permettre aux PME de mieux tirer parti des programmes de partenariats réduira les coûts et les risques des PME qui réalisent des projets de recherche avec des établissements d'enseignement postsecondaire. En outre, cela devrait en convaincre d'autres de collaborer avec les établissements d'enseignement postsecondaire. Cette approche sera explorée au fur et à mesure de l'évolution de la SPI.

---

3 - La « vallée de la mort » représente la période où il n'y a pas de financement disponible. Ici, il s'agit du manque de fonds dont les inventeurs universitaires ont besoin pour poursuivre le développement du produit avant de pouvoir obtenir du capital de risque.

## 2.3 Établir des liens entre les gens et les compétences

Pour assurer le succès de la commercialisation au Canada, il est essentiel d'avoir des personnes qui ont les connaissances et les compétences pertinentes pour l'innovation industrielle. Les représentants de l'industrie, du milieu postsecondaire et du gouvernement ont tous souligné qu'il y a trop peu de personnes qui ont les connaissances en affaires et en gestion requises pour favoriser l'innovation au Canada. Le manque de ressources humaines en mesure d'absorber et d'intégrer les nouvelles idées et technologies est un obstacle clé à la progression de l'innovation.

Voici des mesures qui permettront d'établir un lien entre des personnes qui ont des compétences de pointe et des entreprises :

- > **Acquérir des compétences non techniques** : Mieux préparer les étudiants à faire carrière dans l'industrie, et les chercheurs à collaborer avec l'industrie;
- > **Créer une capacité réceptrice dans l'industrie** : Créer dans les entreprises la capacité d'exploiter les nouvelles idées et technologies en engageant davantage de scientifiques et d'ingénieurs;
- > **Favoriser l'accès à des chercheurs étrangers talentueux** : Stimuler les partenariats internationaux de R et D auxquels participent des chercheurs d'universités, de collègues et d'entreprises du Canada.

### Approches et mesures

#### Acquérir des compétences non techniques

Il n'existe pas une seule façon de répondre aux besoins de tous les étudiants qui doivent améliorer leurs compétences non techniques. Une gamme de solutions seront proposées pour permettre aux diplômés en sciences et en génie d'acquérir d'importantes compétences en affaires. Plusieurs universités sont en train de lancer des programmes qui comportent une formation en affaires et une formation technique. Il faudrait encourager la multiplication de tels programmes.

Les chercheurs seront encouragés à travailler dans les universités et dans l'industrie afin de jeter des ponts et d'améliorer leurs compétences non techniques. Le mentorat, par l'entremise d'affectations dans les universités de cadres et d'entrepreneurs de l'industrie expérimentés, contribuera à faire mieux connaître l'industrie et le processus de commercialisation.

#### Créer une capacité réceptrice dans l'industrie

Il faut encourager l'industrie à engager des diplômés universitaires hautement qualifiés. Il faut en particulier mettre en place des mécanismes pour permettre aux PME et à d'autres entreprises d'attirer sur place des chercheurs, des diplômés récents et des étudiants. Des programmes qui encouragent les entreprises à engager davantage de scientifiques et d'ingénieurs seront élaborés, et les obstacles seront repérés et éliminés.

#### Favoriser l'accès à des chercheurs étrangers talentueux

Il faut attirer d'excellents stagiaires postdoctoraux et candidats au doctorat étrangers pour élargir le bassin de chercheurs talentueux qui pourront entreprendre au Canada des travaux de recherche ou une formation en recherche au profit de tous les secteurs de l'économie. Il faut appuyer la collaboration internationale dans les domaines thématiques où le Canada a la possibilité de devenir un chef de file mondial, afin d'attirer et de garder au Canada les chercheurs les plus brillants et les plus talentueux.

Voici les premières mesures immédiates que prendra le CRSNG pour tirer parti de ces possibilités et établir un lien entre des gens ayant des compétences de pointe et des entreprises :

- > au cours de la première année, le CRSNG collaborera avec le PARI-CNRC pour pouvoir placer dans les PME canadiennes davantage de candidats aux bourses postdoctorales de recherche et développement industrielle (BPRDI). Ce projet pilote complétera le Programme emploi jeunesse du PARI-CNRC, qui a suscité une immense demande;
- > le CRSNG explorera les possibilités de créer un programme de bourses postdoctorales qui permettrait d'attirer au Canada les chercheurs les plus talentueux du monde.

## Mesures qui feront l'objet d'une mise en œuvre énergique par le CRSNG

Les étudiants qui sont formés dans le cadre des partenariats entre les établissements d'enseignement postsecondaire et l'industrie acquièrent des compétences pertinentes pour leurs partenaires industriels. Le CRSNG explorera la possibilité d'offrir aux entreprises qui participent à ses programmes de partenariats des stimulants pour engager des étudiants diplômés qui participent au projet. Si cette mesure était mise en œuvre, elle pourrait encourager les petites entreprises à engager et à former de nouveaux diplômés et améliorer du même coup la capacité d'innovation de l'industrie canadienne.

Compte tenu du succès de son Programme de BPRDI, le CRSNG envisagera d'offrir une bourse de recherche similaire d'une période de validité d'un an pour permettre aux titulaires d'une maîtrise de travailler dans les entreprises. En outre, cette mesure aidera les titulaires d'une maîtrise à obtenir des postes permanents dans l'industrie, encouragera les entreprises à réaliser de petits projets de recherche et jettera les fondements d'une future collaboration avec l'université de l'étudiant. Au nombre des partenaires éventuels de cette initiative, mentionnons le PARI-CNRC et Accélération Canada.

Enfin, le CRSNG cherchera les moyens les plus efficaces d'encourager les jeunes canadiens à poursuivre des études en sciences et en génie.

## 2.4 Se concentrer sur les priorités nationales

Comme le Canada réalise environ 3 p. 100 des activités mondiales de R et D, la recherche postsecondaire canadienne doit avoir pour objectif de concurrencer les meilleurs du monde. Pour ce faire, le Canada doit acquérir une expertise de classe mondiale dans un nombre limité de domaines stratégiques grâce à un financement ciblé.

En 2007, le gouvernement a lancé sa stratégie en matière de sciences et de technologie – *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*. Cette stratégie est axée sur quatre domaines prioritaires pour le Canada : les sciences et les technologies environnementales; les ressources naturelles et l'énergie; les sciences et les technologies de la santé et les sciences de la vie connexes; et les technologies de l'information et des communications. À l'appui de cette stratégie, le CRSNG utilisera ses ressources en R et D de façon à accroître les capacités et à obtenir les meilleurs avantages possible pour le Canada. Il assurera la coordination avec les activités des laboratoires de R et D fédéraux et provinciaux du Canada qui cadrent avec les domaines prioritaires de la stratégie en matière de S et T, et il s'emploiera à compléter ces activités.

## Approches et mesures

### Mesure qui fera l'objet d'une mise en œuvre énergique par le CRSNG

Le CRSNG appuiera des efforts d'envergure déployés par des groupes de chercheurs de pointe pour leur permettre de saisir des occasions exceptionnelles et de proposer des solutions à certains des plus importants problèmes économiques, environnementaux et sociaux du Canada. L'approche sera souple, comme celle du Partenariat automobile du Canada lancé il n'y a pas longtemps. Le CRSNG travaillera avec des partenaires afin de lier les capacités en recherche dans tous les secteurs et faire en sorte qu'elles permettent de saisir les occasions et de relever les défis nationaux.

### Mesures qui dépassent le mandat du CRSNG

Les commentaires formulés par les représentants de l'industrie, du milieu postsecondaire et du gouvernement ont une très vaste portée. Certaines mesures importantes ont été déterminées pour atteindre l'objectif d'innovation dans l'industrie, mais elles ne s'inscrivent pas dans le mandat du CRSNG. Il s'agit notamment des mesures suivantes :

- > financer des projets de démonstration technologique auxquels participent de petites entreprises;
- > donner aux entreprises une maîtrise plus directe des ressources axées sur l'innovation;
- > offrir un portail qui constitue un guichet unique pour accéder à l'information du gouvernement, qui pourrait être utile aux entreprises qui réalisent des travaux de R et D;
- > appuyer les personnes qui aident les entreprises axées sur l'innovation à trouver des ressources et des partenaires et à établir des liens avec ces derniers.

Ces mesures pourraient accroître considérablement le rendement de l'investissement dans les capacités en R et D postsecondaire. Le CRSNG collaborera avec d'autres organismes qui souhaitent lancer des initiatives pour répondre à ces besoins.

### 3. Plan d'action immédiat et à court terme

Les difficultés ont été cernées, et des recommandations ont été formulées. Il est maintenant temps de passer à l'action. La SPI est un plan d'action quinquennal élaboré par le CRSNG en vue d'accroître considérablement la contribution de la recherche postsecondaire à l'innovation dans l'économie canadienne. La stratégie sera d'abord mise en œuvre à l'aide de mesures concrètes qui permettront d'améliorer l'accès aux capacités et d'établir des relations entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire.

S'inspirant du succès et des retombées de ces mesures et initiatives pilotes immédiates, le CRSNG tentera de réaliser des initiatives encore plus importantes. Son objectif est d'accroître les retombées des investissements publics dans la recherche postsecondaire à l'aide de nouvelles mesures et de mesures pilotes qui favoriseront l'établissement et le renforcement d'un grand nombre de partenariats entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire.

#### Sommaire des premières mesures immédiates que le CRSNG mettra en œuvre

Pour contribuer à la multiplication et au renforcement des partenariats, le CRSNG prendra les mesures suivantes :

- > axer le mandat de ses cinq bureaux régionaux sur l'établissement de partenariats entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire;
- > créer des occasions pour les chercheurs et leur établissement de faire valoir leurs capacités aux entreprises et appuyer les activités à cet égard;
- > favoriser les échanges entre les professionnels des milieux industriel et postsecondaire;
- > fournir des forums qui permettront aux entreprises et aux chercheurs de cerner des défis de recherche et d'élaborer des partenariats visant à résoudre des problèmes;
- > faire mieux connaître à l'industrie les avantages des collaborations avec le milieu postsecondaire.

Pour simplifier ses programmes et politiques, le CRSNG prendra les mesures suivantes :

- > modifier ses politiques et ses programmes axés sur l'innovation afin d'en accroître l'accessibilité et la pertinence pour l'industrie, notamment réviser sa politique sur la propriété intellectuelle afin de la rendre plus souple;
- > appuyer les études de marché tôt dans le processus de développement technologique;
- > appuyer les coûts de gestion de projet afin de faciliter la diffusion des résultats.

Au cours des 12 prochains mois, le CRSNG prévoit entreprendre les activités suivantes :

- > explorer les possibilités de créer un programme de bourses postdoctorales qui attirera au Canada les chercheurs les plus talentueux du monde;
- > mettre à l'essai des centres d'accès à la technologie qui permettront d'accroître considérablement la participation des PME;
- > offrir un appui pilote aux catalyseurs de relations qui contribueront à établir un lien entre les chercheurs et les entreprises.

Selon la disponibilité des ressources, le CRSNG s'emploiera activement à prendre les mesures suivantes :

- > permettre aux PME de tirer davantage parti des programmes de subventions de partenariats du CRSNG;
- > mettre en place dans les établissements d'enseignement postsecondaire un réseau de centres axés sur l'industrie, qui inciteront les PME à accroître considérablement leur participation;
- > placer davantage de candidats qualifiés dans les PME canadiennes;
- > accroître la réussite de la commercialisation des technologies issues des universités;
- > permettre aux principaux groupes de recherche de saisir des occasions exceptionnelles et de proposer des solutions à certains des problèmes les plus ardues du Canada.

Il est prévu que ces mesures stimuleront la création de partenariats et de collaborations et qu'elles permettront aux entreprises de tirer parti du financement à coûts partagés que le CRSNG offre par l'entremise du populaire Programme de subventions de recherche et développement coopérative et des programmes qui invitent les étudiants des premier, deuxième et troisième cycles et les stagiaires postdoctoraux à participer aux travaux de recherche dirigés par l'industrie.

Dans l'ensemble, la SPI améliorera et augmentera les méthodes éprouvées qui permettent à l'industrie d'exploiter les capacités des établissements de recherche postsecondaire. Le CRSNG a prévu pour chaque mesure des mécanismes d'évaluation des retombées à court et à long terme, qui pourront servir à juger de leur réussite. Les mesures proposées sont évolutives : si les ressources augmentent, les retombées en feront d'autant plus. Le CRSNG croit que la mise en œuvre de cette stratégie doublera au minimum le nombre d'entreprises qui profiteront de ses programmes et que ces entreprises tireront d'importants avantages de ces investissements supplémentaires dans l'innovation.

Il existe au Canada un vaste système qui appuie l'innovation, notamment des organismes importants tels que la BDC, les organismes de développement régional, les ministères et organismes gouvernementaux à vocation scientifique, comme le CNRC, et les autres organismes subventionnaires. La SPI amènera le CRSNG à jouer un rôle prépondérant dans la collaboration avec des organismes partenaires afin de renforcer le système d'innovation. Puisqu'il jettera des ponts entre les disciplines et adoptera une approche globale pour résoudre les problèmes, le CRSNG continuera d'appliquer sa politique actuelle qui permet aux équipes de recherche, dont certains membres œuvrent dans les domaines de la santé et des sciences humaines, d'obtenir 30 p. 100 des subventions de partenariats. On permettra ainsi la participation d'experts de domaines tels que les affaires, le marketing et les finances afin d'accroître les retombées des subventions offertes par le CRSNG.

Les éléments de la stratégie qui seront mis en œuvre par le CRSNG évolueront selon les ressources disponibles, la rétroaction sur les effets des initiatives actuelles et les possibilités de lancer d'autres initiatives, particulièrement avec les organisations partenaires. Toutes les approches et mesures seront axées sur l'objectif global de donner à l'industrie la possibilité d'accéder aux capacités du système de recherche postsecondaire et de les utiliser pour exploiter les occasions et relever les défis associés à la création d'une prospérité au Canada.

## 4. Conclusion

### **Les Canadiens mettent beaucoup d'espoir dans l'avenir.**

Le secteur privé sait que l'innovation est prometteuse pour accroître la productivité. La communauté canadienne de la recherche est l'une des meilleures du monde. Les gouvernements fédéral et provinciaux continuent de faire des investissements records dans la R et D, favorisant la transformation du milieu canadien des sciences et de l'innovation.

Le CRSNG a appris beaucoup de choses au cours de l'élaboration de la nouvelle SPI et est prêt à passer à l'action. Il se concentrera sur ce qu'il sait faire de mieux pour contribuer à cette transformation : jeter des ponts durables entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire; supprimer les obstacles inutiles qui ralentissent le processus d'innovation; et atteindre le summum de l'excellence dans des domaines qui sont cruciaux pour le bien-être du pays.

Grâce à la nouvelle SPI du CRSNG, le Canada pourra profiter d'une synergie et faire des progrès considérables, puisque le milieu des affaires et l'industrie pourront accéder aux capacités de la communauté canadienne de la recherche.

La SPI représente un ambitieux programme d'initiatives pratiques et concrètes qui permettront de réaliser la vision d'un Canada plus progressif, productif et prospère. Les capacités en recherche postsecondaire du pays seront mieux exploitées, et un plus grand nombre d'entreprises travailleront avec ce secteur de R et D de premier plan.

## 5. Pour obtenir de plus amples renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la SPI, ou pour explorer les possibilités de partenariats, veuillez communiquer avec un des bureaux du CRSNG.

### **Administration centrale du CRSNG 613-992-1585**

**Bureau régional du CRSNG de l'Atlantique  
506-854-8154**

**Bureau régional du CRSNG du Québec  
514-496-4742**

**Bureau régional du CRSNG de l'Ontario  
905-403-0924**

**Bureau régional du CRSNG des Prairies  
204-984-6462**

**Bureau régional du CRSNG du Pacifique  
604-666-8818**

Vous pouvez aussi consulter le site Web  
du CRSNG à [www.partenariatsCRSNG.ca](http://www.partenariatsCRSNG.ca).

# Annexe 1 : Comité consultatif chargé de la Stratégie en matière de partenariats et d'innovation

## **Dan Muzyka** (président)

Doyen, Sauder School of Business, University of British Columbia, et membre du Conseil du CRSNG

## **Jean-Paul Deveau**

Président, Acadian Seaplants Ltd.

## **Roland Hosein**

Vice-président, Générale électrique du Canada Inc.

## **Karimah Es Sabar**

Présidente, Life Sciences British Columbia

## **Ray Bassett**

Sous-ministre adjoint chargé de la planification des politiques et de la planification stratégique, ministère de l'Éducation supérieure et de la technologie de l'Alberta

## **David Fung**

Président et chef de la direction, ACDEG Group of Companies, et président du conseil d'administration de Manufacturiers et exportateurs du Canada

## **James Blatz**

Directeur associé, Département de génie civil, Université du Manitoba, et membre du Conseil du CRSNG

## **Jim Roche**

Président et premier dirigeant, Stratford Managers Corporation, et membre du Comité des partenariats de recherche du CRSNG

## **Edwin Bourget**

Vice-recteur à la recherche et à l'innovation, Université Laval, et membre du Comité des partenariats de recherche du CRSNG

## **David Hunter**

Vice-président, Engineering Academic Research Programs, SAP Business Objects (à la retraite depuis peu)

## **Esteban Chornet**

Agent technologique en chef, Enerkem

## **John Saabas**

Président, Pratt & Whitney Canada

## **Hany Moustapha**

Chargé de recherche principal et directeur, Pratt & Whitney Canada Technology Programs